

REPUBLIQUE FRANCAISE
NOUVELLE-CALEDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE NORD
COMMUNE DE POINDIMIE

RENOVATION DE L'ECOLE DE PWENATI A TIATI

Questions-Réponses

30/07/2026

Date	Question	Réponse
29/07/2026	Auprès de qui pouvons-nous faire une demande de visite des lieux svp ? Ou y a-t-il une date fixée ?	Une visite des lieux est organisée le mercredi 12/08/2026 à 13h30 sur site. Parcelle cadastrale : ♣ NIC : 5368-164283 ♣ Section / Lot : SN ♣ Surface cadastrale : 307ha 0a 0ca ♣ Commune : Poindimié ♣ Section cadastrale : AMOA SANS NUMERO  Afin de faciliter l'organisation de cette visite, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante : camo@camo.nc avant le 10/08/2026 à 15h. Cette visite n'est pas obligatoire. Aucun certificat de visite ne sera délivré lors de cette visite. Comme indiqué dans l'article 2.13 du règlement de consultation, « tout candidat est réputé s'être rendu sur les lieux des prestations pour établir son offre ». Le candidat devra transmettre dans son dossier de candidature, le certificat de visite, selon modèle en annexe 3 du règlement de consultation.

30/07/2026	Sauf erreur de ma part, est ce qu'une date est proposée pour une visite des lieux ?	Une visite des lieux est organisée le mercredi 12/08/2026 à 13h30 sur site. Parcelle cadastrale : ♣ NIC : 5368-164283 ♣ Section / Lot : SN ♣ Surface cadastrale : 307ha 0a 0ca ♣ Commune : Poindimié ♣ Section cadastrale : AMOA SANS NUMERO  Afin de faciliter l'organisation de cette visite, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante : camo@camo.nc avant le 10/08/2026 à 15h. Cette visite n'est pas obligatoire. Aucun certificat de visite ne sera délivré lors de cette visite. Comme indiqué dans l'article 2.13 du règlement de consultation, « tout candidat est réputé s'être rendu sur les lieux des prestations pour établir son offre ». Le candidat devra transmettre dans son dossier de candidature, le certificat de visite, selon modèle en annexe 3 du règlement de consultation.
------------	---	--